

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).
Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN DE MESSE

CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada
L'université de Toronto.
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve
L'église Notre-Dame, Montréal.
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.
La cathédrale de Montréal.
La basilique de Québec
La basilique d'Ottawa.
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré
Le Grand Opéra de Boston.
L'église Saint-François-Xavier, New-York.
La cathédrale de Trois-Rivières.
La cathédrale de Chicoutimi.
La cathédrale de Nicolet.

A Messieurs les curés,

EMPRUNTS:

Nous consolidons les dettes des paroisses.

Vous n'avez plus à subir les ennuis des billets à demande.

Vos paiements deviennent périodiques et à des époques déterminées d'avance.

Les paiements se font par le rachat d'obligations échéant d'année en année.

Un bon nombre de paroisses ont déjà été financées et se trouvent très bien de cette méthode d'emprunts.

NOS PLACEMENTS

Se font par obligations de fabriques, de commissions scolaires et de municipalités.

Ces obligations comportent des intérêts variant de 4½% à 6%.

Ces obligations sont des effets négociables tout en étant des placements de tout repos.

Les fabriques, les communautés, les sociétés, les caisses populaires, ne peuvent exiger plus de sûreté pour placer les fonds qui leur sont confiés.

Tous les renseignements sont gracieusement fournis sur demande à

" La Corporation des Obligations
Municipales Ltée. "

132, rue St- Pierre, Québec

BUREAU A MONTRÉAL.

VERSAILLES, VIDRICAIRE & BOULAIS, Ltée.

90, RUE ST-JACQUES

IL FAUT GUÉRIR

VOTRE RHUME

et pour cela, méfiez-vous des sirops à base d'opium ou de morphine qui calment, mais **ne guérissent pas**. Au premier symptôme de **Mal de Gorge, enrrouement, toux, rhume, bronchite**, prenez du

TAROL



Sirop composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour le traitement des Maladies des voix Respiratoires.

TAROL soulage instantanément et guérit sûrement la **TOUX** la plus opiniâtre, le **RHUME**, la **BRONCHITE Aigue** ou chronique, le **CATARHÉ**, la **GRIPPE**, la **COQUELUCHE**, le **CROUP** et toutes les Affections graves ou légères des **Poumons**. 25c. la Bouteille.

Pour compléter le traitement, on prendra alternativement, à deux heures d'intervalle,

VIN MORIN CRESO-PHATES

le grand Tonique des Poumons. Petit modèle ; 50c. grand modèle \$1.00.

Aux personnes Pâles, Faibles, Anémiques, nous recommandons l'usage régulier des **Pilules Cardinales** qui enrichissent le sang et fortifient tout l'organisme. — 50c. la boîte.

Dr Ed. MORIN & Cie, Limitee,

113, Côte de la Montagne, - - - - - QUÉBEC.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

Bureau : 83 rue St-Pierre Téléphone 263
Résidence : 15, rue Ste-Julie

CHARLES GAGNON

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,
MARINE, Etc.

J.-E. LIVERNOIS

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,
CANADA.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des **VERRES TORIQUES**
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des **VERRES**
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

P.-C. Lacasse

OPTICIEN ET OPTOMETRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,
A QUÉBEC

RIOUX & PETTIGREW

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignation d'Huile d'Olive de la célèbre maison
Antoine Vial, Marseille.

LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : "A. A. F. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée

TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie. Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS
DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,
LUMIÈRE ET CLOCHES
ÉLECTRIQUES,
OUVRAGES EN TÔLE,
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —
St-Jean et d'Youville, Québec.

LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas, Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00
Capital payé et réserve - - - - - 1,700,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,
MONTREAL, Can.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.
Vice-Président : M. TANCRÈDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods
Milling Co., Limited.

BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

DEPT. D'ÉPARGNE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du
Banc du Roi.

82 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

SUCCURSALES DE QUÉBEC :

93 RUE ST-PIERRE LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.
BOULEVARD LANGELIER J.-ALPH. FUGÈRE, GÉRANT.

Bovril

Fait baisser les comptes du Boucher

BOVRIL rend vos soupes et vos ragoûts plus nourissants. Il faut un gigot de bœuf pour faire une bouteille de **Bovril**. Le pouvoir reconstituant de **Bovril** dépasse de dix à vingt fois la quantité prise. **Bovril** veut dire : plus de force, moins de dépenses.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 545.—Quarante-Heures, 545.

Partie officielle : Nominations ecclésiastiques, 546. — Apostolat de la Prière 546.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : La Prédication d'après Sa Sainteté Benoît XV, 547. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN : 550. — M. l'abbé REXÉ-Edouard Casgrain, 552. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 553 ; Ottawa, 553 ; Toronto, 554 ; Calgary, 554. — VARIÉTÉS : L'aveugle et le paralytique, 555. — LES LIVRES : 556.

Bulletin social : FAITS ET ŒUVRES : La Croix Noire à Limoilou, 557. — La Croix Noire à Leeds, 558. — Saint-Joseph chez nos typos, 558. — Les défunts della Croix Noire, 560.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 6 mai. — IV ap. Pâques. Du dim.
Lundi, 7. — S. STANISLAS, év. et mart.
Mardi, 8. — APPARITION DE S. MICHEL archange, *dbl. maj.*
Mercredi, 9. — S. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, év., conf. et doct.
Jeudi, 10. — S. ANTONIN, évêque et confesseur.
Vendredi, 11. — De la fête.
Samedi, 12. — SS. NÉRÉE, ACHILLÉE, etc., martyrs.
Dimanche, 13. — V ap. Pâques. Du Dim.

QUARANTE-HEURES

6 mai, Limoilou.—7, St-Nérée.—8, Lac-Edouard.—10, [Ste-Julie.—12, Couvent de Ste-Anne de la Pocatière.—13, Hôtel-Dieu de Québec.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :
M. l'abbé GÉDÉON SHAIENKS, temporairement vicaire à Saint-Lambert, a été nommé vicaire à l'Ancienne-Lorette ;
M. l'abbé ARTHUR LIZOTTE, vicaire à l'Ancienne-Lorette, a été nommé vicaire à Portneuf ;
M. l'abbé RENÉ ROUTHIER, vicaire à N.-D. de Lévis, a été nommé vicaire à Saint-Alphonse de Thetford.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

*Intention générale de mai approuvée et bénie par Notre Saint Père
le Pape*

LES CONGRÉGATIONS DE LA SAINTE VIERGE

Les Congrégations de la sainte Vierge prirent naissance au collège romain. Le P. Jean Léon, jésuite belge, y fonda la *Prima primaria* parmi les écoliers de cette institution.

Cette œuvre se propagea si rapidement qu'en 1584, le savant pape Grégoire XIII, par sa bulle *Omnipotentis*, érigea ces assemblées, qu'il appelait des écoles de salut, en congrégation-mère dans l'église du collège romain et leur donna une existence canonique.

Depuis cette époque des milliers de congrégations, répandues dans le monde catholique, se sont affiliées à cette congrégation-mère, pour jouir de ses privilèges spirituels.

Les immenses fruits de salut obtenus par les congrégations peuvent être attribués aux causes suivantes :

1o Devenir congréganiste, c'est se mettre dans la douce nécessité de pratiquer une véritable dévotion à Marie, et la vraie dévotion à la sainte Vierge est un gage de salut.

2o La prière en commun, les fêtes de l'association, les communions générales, les instructions spéciales, sont autant de moyens pour entretenir la ferveur des congréganistes.

Prions instamment au cours de ce mois pour que les congrégations de la sainte Vierge pénètrent partout où c'est possible, dans nos paroisses et dans nos maisons d'éducation.

OFFRANDE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

■ Je vous les offre en particulier pour la diffusion des congrégations de la sainte Vierge.

■ *Résolution apostolique* : Je parlerai, dans l'occasion, des avantages des congrégations de la sainte Vierge, je m'y enrôlerai moi-même.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LA PRÉDICATION

D'APRÈS SA SAINTETÉ BENOÎT XV

Le discours que Sa Sainteté Benoît XV a adressé, cette année, aux prédicateurs du Carême de la Ville Éternelle devrait être lu et médité par tous les prêtres. La doctrine que Notre Saint Père le Pape a condensée dans cet admirable discours en fait comme une petite *Somme* de prédication, que nous devrions toujours avoir sous les yeux.

Le Pape y recommande, d'abord, aux prédicateurs de "choisir pour guide et pour modèle l'apôtre saint Paul", qui, après avoir prêché aux Corinthiens, pouvait dire, en toute vérité : "Mon langage et ma prédication n'ont pas emprunté leur force persuasive à la sagesse humaine, mais à la manifestation de l'esprit et de la vertu".

Saint Paul, dit Notre Saint Père le Pape, n'a pas voulu, par ses paroles, exprimer du mépris pour la science humaine, puisque, dans sa IIIème Épître aux Corinthiens, il note ainsi l'appréciation qu'on a faite, à Corinthe, de son éloquence : *Est imperitus sermone, sed non scientia* ; mais le grand apôtre a tenu à faire comprendre à ses auditeurs que la foi prêchée par lui aux Corinthiens devait s'appuyer sur la puissance de Dieu, et non sur la sagesse

de l'homme. Il avait donc prêché à Corinthe " non seulement comme s'il ignorait tout, en dehors de Jésus-Christ, mais comme s'il n'avait remarqué, en Jésus-Christ, rien d'autre que l'opprobre de la croix, sans s'arrêter aux trésors de sagesse et de science infinies enfermés en lui : *Nisi Jesum Christum et hunc crucifixum.*"

" Il y aurait lieu de s'étonner, au contraire, continue Notre Saint Père le Pape, si les prédicateurs de notre temps mettaient en oubli un exemple aussi autorisé. L'objectif qu'ils se proposent n'est pas différent de celui auquel visait l'Apôtre en évangélisant le règne de Jésus-Christ ; mais s'ils prétendaient atteindre un pareil but, soit en énonçant ou en défendant des thèmes profanes, soit en apportant dans la chaire de vaines critiques d'histoire ou d'inutiles discussions de politique ou de droit public ou privé, Nous ne pourrions Nous abstenir de leur rappeler que la prédication de celui qu'ils doivent considérer comme leur modèle ne fut pas *in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis*. Il est inutile d'ajouter que, du même coup, Nous entendrions désapprouver de la façon la plus formelle leur audace. Ils n'échapperaient pas non plus à Notre désapprobation, ceux qui, après avoir choisi convenablement les sujets de leurs prédications, s'aviseraient de les démontrer ensuite par des arguments profanes, de préférence aux raisons qu'ils pourraient tirer, comme d'une mine inépuisable, des Livres Saints et des doctes leçons des Pères et des Docteurs de l'Église, à eux aussi Nous voudrions rappeler que saint Paul ne s'est pas présenté aux fidèles de Corinthe *in sublimitate... sapientiæ*. L'Apôtre ne s'est pas même présenté *in sublimitate sermonis* ; il serait donc, à Nos yeux, fort éloigné de l'exemple de saint Paul ; il serait même contraire, le langage qui, par une trop grande recherche dans l'expression ou par des envolées excessives d'imagination se rendrait inaccessible à la foule..." (1).

Puis, le Pape définit la prédication de saint Paul " une manifestation d'esprit et de vertu", *sed in ostensione spiritus et virtutis*. Et l'auguste orateur demande aux prédicateurs de Rome de " défendre les droits de Dieu sur les créatures " et de n'en éloi-

(1) Nous empruntons la traduction des passages que nous citons ici du discours du Pape à la Croix de Paris.

gner leur pensée " que pour insister sur les devoirs des créatures envers Dieu ". Ils doivent exhorter leurs auditeurs " à recevoir de la main de Dieu les malheurs privés comme les fléaux publics sans murmurer en rien contre la divine Providence, mais en s'appliquant à apaiser la Justice divine pour les fautes des individus et des nations. L'esprit chrétien doit, en outre, reconnaître en tous les hommes autant de frères, créés à l'image et à la ressemblance du même Dieu, tous rachetés par le Sang divin et tous voyageurs vers la même patrie du ciel. Or, quand on garde ces vérités présentes à l'esprit, on ne peut oublier que la charité est le lien qui unit tous les hommes. C'est pourquoi l'orateur sacré doit *in ostensione spiritus* chanter les gloires de cette reine des vertus chrétiennes, sans permettre que le cœur humain accueille des sentiments de haine et vengeance, même s'il arrive qu'il s'agisse de la défense de chers intérêts et de droits vénérables. . . Pareillement, l'orateur sacré doit faire succéder à la démonstration de la véritable essence de l'esprit chrétien, l'indication de la vertu chrétienne, qui tire de l'esprit chrétien sa force, qui en tire même son origine."

Montrer aux fidèles la vérité catholique et leur faire voir comment ils doivent en tirer " l'amendement de leur vie individuelle, pour diriger plus sagement leur famille et pour conduire plus sûrement la société à un véritable bien-être ", voilà, dit enfin le Pape, quel doit être l'unique but du prédicateur qui veut rester digne des traditions apostoliques.

C'est maintenant à chacun de nous de se demander si nous ne nous écartons pas, parfois, de ces traditions de la prédication apostolique, que vient de rappeler à notre attention le Souverain Pontife.

Ne nous est-il jamais arrivé de nous laisser entraîner, en chaire, par l'actualité brûlante, par " d'inutiles discussions de politique ou de droit public ou privé " ou par le vain désir de faire étalage d'érudition en nous livrant à l'exposé et à la défense de " thèses profanes " ?

N'avons-nous jamais risqué d'affaiblir la force de la vérité divine, en la présentant aux fidèles dans un style plus littéraire que catholique et en cherchant à éblouir plutôt qu'à instruire et à édifier ?

Ne nous est-il pas arrivé, quelquefois, de recourir aux artifices ou à la vaine prudence de la sagesse humaine, en croyant plus habile de taire certaines vérités nécessaires devant certains auditoires et en nous occupant ainsi de servir notre popularité plutôt que la cause de Jésus-Christ ?

Enfin, avons-nous toujours regardé la prédication comme le premier et le plus nécessaire des ministères, et non comme une charge encombrante dont on se libère facilement ou qu'on remplit sans conviction comme sans préparation ?

Il y a là, il nous semble, ample matière à méditation et à examen, même pour le plus humble d'entre les prêtres. C'est, en effet, pour enseigner d'abord et avant tout, que la sainte Église nous envoie au peuple : *Euntes docete*...

A. H.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Funérailles de feu l'abbé Casgrain. — Samedi dernier, le 28 avril, avaient lieu, à l'Ange-Gardien, les funérailles de feu l'abbé René Casgrain, ancien curé de cette paroisse, décédé à Québec, au Pensionnat St-Louis de Gonzague, le 25 avril dernier.

Sa Grandeur Mgr Roy chanta le service accompagné de Mgr F. Pelletier, comme prêtre-assistant, de MM. les abbés Arthur Lapointe et F.-X. Lefebvre, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Alph. Gagnon, de l'archevêché, dirigeait les cérémonies.

Au chœur, on remarquait : Mgr C.-O. Gagnon, Mgr L.-N. Dugal, M. le chan. Richard, MM. les abbés R. Lagueux, J.-A. Rainville, J.-B. Derome, Alph. Têtu, A.-E. Maguire, Clém. Lévesque, E. Pagé, O. Blanchet, P. Leclerc, L. Garon, G. Lemieux, R. Père Lemieux, C. SS. R., R. P. Alexis, capucin, Ferd. Garneau, Jos. Lavoie, W. Cannon, A. Vachon, W. Ferland, O. Plante, S. Boulet, P. Boyd, J. Verret, Jules Turcotte.

Pendant le service, MM. les abbés O. Gosselin, et Ferd. Côté, du Séminaire, ont dit des messes aux autels latéraux.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient au service.

La dépouille mortelle de feu l'abbé Casgrain a été inhumée sous les dalles du sanctuaire.

Profession religieuse. — Mercredi matin, le 25 avril, il y a eu une cérémonie de vêtue et de profession religieuse au monastère du Précieux Sang, à Lévis.

A pris le saint habit : Mlle Adrienne Lalancette, de St-Gérard d'Yamaska, en religion sœur du Saint-Nom de Jésus.

Ont fait profession : Milles Alexandrine Lemieux, de Saint-Lambert, en religion sœur St-Louis de Gonzague, L. Bourassa, de St-Joseph de Lévis, en religion sœur Marie du Carmel.

Mgr F.-X. Gosselin présidait la cérémonie, assisté du R. P. Joachim, O.F.M., et de M. l'abbé E. Lemieux. Le R. P. Joachim prononça le sermon et M. l'abbé J.-T. Nadeau, aumônier de la communauté, dirigeait les cérémonies.

Chevalier de saint Grégoire. — Dimanche, le 29 avril, au palais cardinalice, M. Victor Châteauvert a reçu, de Son Éminence le Cardinal Bégin, la décoration de Chevalier commandeur de l'Ordre de saint Grégoire le Grand, qui lui avait été conférée en décembre dernier par Sa Sainteté Benoit XV, en reconnaissance de ses libéralités pour les œuvres catholiques. Seuls les membres de sa famille et le corps des marguilliers de St-Jean-Baptiste, dont il fait partie, assistaient à la cérémonie.

Au Monastère des Ursulines. — Lundi matin, le 30 avril, il y a eu une profession religieuse au monastère des Ursulines, présidée par M. le chanoine Laflamme, curé de N.-D. de Québec, assisté de MM. les abbés Robert, du Séminaire, et Labrecque, vicaire à la Basilique.

Ont prononcé leurs vœux : sœur Saint-Michel, née Aline Marier ; sœur Saint-Victor, née Antoinette Germain ; sœur Marie de l'Incarnation, née Marcelle Boucher.

M. l'abbé J.-E. Laberge, curé de St-Jean-Baptiste, a prononcé le sermon. Assistaient au chœur : MM. les abbés L. Larue, aumônier, et J. Lizotte, curé de St-Jean-Deschaillons.

Le même jour, à la messe de six heures, sœur Saint-Denis a renouvelé ses vœux de cinquantième année de vie religieuse.

Ordination. — Mardi matin, le 1er mai, à la Basilique, en la chapelle Saint-Édouard, Son Éminence le Cardinal Bégin a conféré l'onction sacerdotale à M. l'abbé Thomas Richard, du Collège de Lévis. Le jeune prêtre a dit sa première messe le lendemain, à Ste-Émmélie de Lotbinière, sa paroisse natale.

Aux prières. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. J.-B. Tardif, décédé à Plessisville, le 29 avril dernier. Le défunt était le père de M. l'abbé Alphonse Tardif, du Collège de Lévis.

Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquiescer s'il y a lieu, le plus tôt possible.

M. L'ABBÉ RENÉ-ÉDOUARD CASGRAIN

Le 25 avril dernier, s'éteignait paisiblement, au Pensionnat Saint-Louis de Gonzague, M. l'abbé R.-E. Casgrain, ancien curé de l'Ange-Gardien.

Il avait atteint l'âge avancé de soixante-dix-huit ans, étant né à la Rivière-Ouelle, le 4 février 1839. Il était l'un des nombreux enfants de l'honorable Charles-Eusèbe Casgrain et d'Élisabeth Baby. Le collège de Sainte-Anne le compte pour l'un de ses élèves distingués et dévoués. Il y finissait son cours classique en 1860. Hésitant entre l'état ecclésiastique et le monde, il se décida pour ce dernier, et entra à l'Université Laval pour y faire son cours de Droit. Admis au barreau, il exerça sa profession pendant quelques années dans le district judiciaire de Kamouraska.

Toutefois, il entendait encore, au fond de son âme, la voix qui l'appelait à servir Dieu dans le sanctuaire.

En 1869, au moment où on lui offrait une place honorable et très lucrative dans la province d'Ontario, il dit adieu au monde et entra au grand séminaire de Québec.

Il fut ordonné prêtre à Saint-Hyacinthe le 2 mars 1873, et successivement nommé vicaire à Saint-Jean de l'Île d'Orléans, à Saint-Patrice de Québec, desservant de Frampton. Il fut ensuite curé de Stoneham, 1877-82 ; de Sainte-Catherine, 1882-86 ; aumônier de l'Hôpital du Sacré-Cœur, 1886-87 ; curé de Sillery, 1887-93 ; aumônier du couvent de Bellevue, et archiviste à l'Archevêché, 1893-95 ; assistant-aumônier de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1895-98, et enfin curé de l'Ange-Gardien, 1898-1907. — Ce fut le dernier poste où il exerça son zèle de curé, celui qui laissa dans son cœur le plus cher souvenir ; c'est là qu'il a voulu venir dormir son dernier sommeil.

En 1903, M. l'abbé Casgrain publiait *l'histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien*. C'est une monographie in-12° de 374 pages, qui peut être comptée parmi les meilleures que nous possédions de nos anciennes paroisses.

M. Casgrain possédait à fond la langue anglaise ; il avait des connaissances étendues en histoire et en littérature, comme l'attestent les articles qu'il publia dans notre revue ; il était artiste, doué d'un jugement sûr et éclairé en architecture et en peinture. Ces heureuses dispositions, il les avait développées par ses études et ses observations personnelles dans de nombreux voyages, deux entre autres en Europe, en 1882 et 1892.

C'était un gentilhomme dans toute la force du terme : sa politesse exquise avait sa source dans sa bonté et sa charité qui ne se démentirent jamais. On peut dire que c'était un saint prêtre, d'une piété peu ordinaire. Les dix dernières années de

sa vie, dans la paisible retraite du Pensionnat de Saint-Louis de Gonzague, furent une prière presque ininterrompue. C'est à la chapelle qu'on le trouvait, à toute heure du jour, tenant compagnie à son bon Maître, en attendant d'aller le contempler dans la gloire du ciel.

Que nos prières l'accompagnent au delà de la tombe et hâtent son entrée dans le séjour des bienheureux, si déjà il n'y est parvenu.

R. I. P.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Montréal. — Le 21 avril, quatre religieuses de l'Immaculée-Conception sont parties pour les lointaines missions chinoises. Elles s'y consacreront au soin des malades, des lépreux surtout, des infirmes et des enfants abandonnés.

Deux d'entre elles se rendront à la léproserie de la mission sur l'île Sainte-Marie, à Shek-Lung, près de Canton, et les deux autres iront augmenter le personnel d'une nouvelle crèche mise sous la direction de la mission, par le gouvernement chinois. Cette nouvelle crèche se trouve à Sa-Ho-Po, près de Canton. On y recevra de 5,000 à 6,000 bébés chinois chaque année.

Présentement la mission comprend quinze sœurs qui dirigent la maison de la Sainte-Enfance à Canton, et la léproserie ; quatre autres sont à Sa-Ho-Po.

— Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, M. l'abbé Aug. Lapalme, vicaire à St-Irénée, a été nommé curé de St-François-de-Sales. Il y succède à M. l'abbé Denis Casaubon, décédé dernièrement.

Ottawa. — Mgr Ernest Filippi, prélat romain, succède à Mgr Sinnott (aujourd'hui archevêque de Winnipeg) au poste de secrétaire de Son Excellence le délégué apostolique au Canada.

— On vote présentement sur la question de la prohibition à Hull. Le vote est très long à cause du système stupide inventé par les amis de l'alcoolisme d'un seul bureau de votation par ville, quand il s'agit de chasser l'alcool.

Avant qu'il commençât S. G. Mgr Gauthier adressait aux fidèles de Hull une lettre pour les encourager à bouter hors de leur ville ce commerce d'empoisonneurs qui la déshonore.

“ Votre ville prospère et progressive de Hull, dit S. Grandeur, passe depuis quelques mois par une rude épreuve. La ville d'Ottawa se trouve sous un régime sévère de prohibition pour la vente de boissons enivrantes aux hôtels et aux magasins. Ce commerce a été concentré en

quelque sorte en la ville de Hull tous ses désordres, ses inconvénients, et les prisons ne suffisent plus à abriter ses victimes. Cet état alarmant a ému non seulement les curés et leurs assistants, mais aussi les pères et les mères et les vrais amis du bon ordre. Ils ont pensé qu'il y avait lieu d'inviter les dignes citoyens de Hull à voter la prohibition légale. Il semble manifeste qu'ils ont raison, si l'on consulte nos conciles et la longue expérience qui les a dictés."

Sa Grandeur cite ensuite le Concile plénier de Québec et ajoute : " Il appartient aux prêtres de montrer avec prudence qu'elle est la voie sûre, la voie à suivre. Le Canada est entré activement dans le mouvement de la prohibition. Instruits de tout, voyant et sachant ce qui se fait et se passe ailleurs, les citoyens de Hull comprendront ce qu'ils ont de mieux à faire, et ils ne voudront pas donner une note discordante, qui, dans les circonstances, retomberait et résonnerait sur leur ville comme une note très diffamante."

Toronto. — Pendant qu'on s'efforce d'élargir le champ de la bonne entente, le gouvernement ontarien revient à la persécution violente contre les Canadiens-Français. Il a fait voter deux projets de loi : l'un, au mépris de la décision du Conseil privé, pour nommer une commission scolaire qui se substituera par la force à la commission légitime élue par les pères de famille, chaque fois que celle-ci refusera de se plier aux caprices des persécuteurs ; l'autre pour mettre à l'abri de tout recours judiciaire la commission bâtarde d'Ottawa, que le Conseil privé a déclaré inconstitutionnelle et mettre la Commission légitime dans l'impossibilité de lui faire restituer les fonds injustement dépensés.

Tous les députés de langue anglaise des deux partis se sont donnés la main pour trahir le droit et voter ces deux injustices.

Il y a encore en perspective de rudes jours pour les nôtres, et nous avons au Canada notre front de Verdun où il faut défendre la civilisation catholique et française menacée.

Calgary. — A la convention des instituteurs de l'Alberta, tenue à Calgary, on a présenté une motion demandant l'enseignement religieux dans les écoles. Elle a été renvoyée aux comités spéciaux, après avoir été combattue par un grand nombre d'instituteurs, surtout par ceux de la région de l'est d'Edmonton, qui ont déclaré que 60 p. c. de leurs élèves étaient athées et socialistes Marxistes.

Voilà qui révèle une situation alarmante.

— Est décédé en France, victime de son devoir, le Rév. P. Lépine, O.M.I.

Venu au Canada vers 1890, il fut admis à prononcer ses vœux d'Oblat en 1895, et fut ordonné prêtre en 1897.

La majeure partie de sa vie de missionnaire se passa dans le sud de l'Alberta où il occupa différents postes.

A
supérie
que les
Mgr M
au mil
nibles
autour
de la I

L
S
tilités
D
balle
II
A
silence
Les de
jeune
l'instit
qu'à c
un par
tière ...

H
il essa
de Di
ambul
II
cadavr
II
clos, e
clarté
A
siècle,
gémis
vants p

A son retour de France en 1911, où il avait été revoir sa famille, ses supérieurs l'appelèrent à la paroisse Sainte-Marie à Calgary. Puis lorsque les Oblats quittèrent cette paroisse, à la prise de possession de S. G. Mgr McNally, le Père Lépine retourna vivre humblement et vaillamment au milieu des sauvages du sud. Il eut des voyages fort longs et fort pénibles à faire en voiture pour visiter les quelques catholiques disséminés autour de la réserve, lieu de sa résidence. C'est de là qu'il partit à l'appel de la Patrie en 1914.

VARIÉTÉS

L'AVEUGLE ET LE PARALYTIQUE

Le héros de cette histoire est un soldat de vingt ans, M. Henri S..... Il s'était engagé avant la guerre. Dès l'ouverture des hostilités, il fut envoyé avec son régiment sur la ligne de feu.

Dans une des plus acharnées rencontres avec l'ennemi, une balle lui coupa le nerf optique et le fit aveugle.

Il fut laissé pour mort sur le champ de bataille.

Après un temps qui dut être très long, le silence se fit, un silence de mort, c'est le cas de le dire, sur cet immense charnier. Les deux armées s'étaient retirées, la nuit étant venue. Alors le jeune soldat, ayant repris un peu ses sens, sentit renaître en lui l'instinct de la conservation. "Je vais marcher, se dit-il, jusqu'à ce que j'aie retrouvé quelqu'un de vivant. Il y aura bien un pauvre soldat comme moi qui respirera encore dans ce cimetière....."

Henri se relève comme il peut, au milieu de ces cadavres, et il essaye de se frayer un chemin, au hasard, ou plutôt à la garde de Dieu, avec l'espoir qu'il finira bien par tomber sur quelque ambulance.

Il marche donc, il marche ; il enjambe des cadavres et des cadavres, sur lesquels plus d'une fois il trébuche.

Il faisait doublement nuit pour lui. Ses yeux, hélas ! étaient clos, et du ciel ne tombait sur ce champ de mort que l'obscur clarté des étoiles.

Après avoir marché ainsi longtemps, un temps plus long qu'un siècle, il heurte du pied un corps humain duquel s'exhale un faible gémissement ; et alors s'établit, entre ces deux êtres à peine vivants parmi tant de cadavres, ce lugubre et poignant dialogue :

— Tu n'es donc pas mort, toi, puisque tu te plains ?

— Non ! Ni toi, puisque tu marches.

— Je marche, mais je ne vois pas ; je suis aveugle.

— Moi, je vois, mais je ne marche pas, j'ai mes deux jambes rompues.

— A nous deux, nous pouvons nous sauver. Je vais te prendre sur mon dos. Je marcherai pour toi, tu y verras pour moi.

Ainsi dit, ainsi fait.

Henri prend son camarade sur le dos, et lui prête ses jambes ; l'autre lui sert de guide, et ils s'en vont ainsi, l'aveugle et le paralytique, poursuivant, à travers les interminables sillons semés de cadavres, arrosés de noble sang de France, leur funèbre pèlerinage.

Enfin, ils aperçoivent une ambulance. Ils arrivent. La Providence voulut que ce fût une ambulance amie, une ambulance française. Les deux héros racontent leur tragique odyssée..... et reçoivent les premiers soins que nécessitent leur état et leurs blessures.

Vous croyez que l'histoire est finie ? Eh bien ! non ! Elle se poursuit encore, et il est écrit qu'elle sera sublime jusqu'au bout.

Le père d'Henri finit, après bien des démarches et des contremarches, par retrouver son fils et obtint de le ramener à la maison paternelle. Mais ce noble cœur de héros qui bat dans une poitrine de vingt ans ne voulut pas se séparer de son compagnon et demanda à son père de le garder avec lui. On devine avec quel empressement le père acquiesça à cette demande : les deux familles n'en font qu'une. — *L'Étoile Noëlisme.*

LES LIVRES

R. P. MELOT, O. P. *Lettres de saint Bernard*, les plus appropriées aux besoins des personnes pieuses et des gens du monde. Paris (P. Téqui, 82 rue Bonaparte) Vol. in-32 de 280 pages. Prix 1 franc.

Ce petit recueil de lettres de saint Bernard a été choisi parmi celles qui semblent les plus appropriées aux personnes pieuses qui vivent dans le monde. Elles y puiseront d'utiles enseignements pratiques et de sûres règles de conduite dans les principales circonstances de la vie. Elles y apprendront en même temps à connaître un grand saint trop ignoré du plus grand nombre.

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant "la Semaine Religieuse," lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.

Les
de Lim
que leu
dernier.
lique, p
trophe.

Vo
de la h
secréta
Tempér
et à la
section
172 me
5 autres
effectif

" I
Napolé
premièr
membre
portant
tion de
gager n
Tempé
progran
d'achete
dans ce

" N
tion av
s'inform
la temp
soient n
montrer
Nous vo
l'école d

" D
nous tic
rations
augmen

BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

LA CROIX NOIRE A LIMOILOU

Les vaillants paroissiens des RR. PP. Capucins, à St-Charles de Limoilou, ne se laissent pas décourager par la pénible épreuve que leur imposa l'incendie de leur belle église paroissiale, l'hiver dernier. Il semble, au contraire, qu'un renouveau de vie catholique, plus ardente que jamais, a résulté pour eux de cette catastrophe.

Voici ce que nous communiquons, au sujet de la réorganisation de la lutte antialcoolique en ce quartier, M. Gust. Bouchard, secrétaire de la section paroissiale de la Société diocésaine de Tempérance de la Croix Noire : — “ Le 7 avril, en notre église et à la demande de notre Père-curé, nous avons réorganisé notre section paroissiale de la Croix Noire. Dès cette première réunion, 172 membres se sont enrégistrés et ont soldé leur cotisation ; 5 autres nous sont encore venus depuis, ce qui nous assure un effectif total de 177, au départ de notre nouvelle campagne.

“ L'élection des officiers a eu lieu, à cette occasion, et M. Napoléon Lortie a été choisi comme président. Le 21 avril, première assemblée convoquée par notre Président ; tous les membres du conseil étaient présents. Des questions très importantes y furent discutées et réglées. On s'adressera à la section de Limoilou de la Société Saint-Jean-Baptiste, afin d'engager notre association nationale à collaborer à l'œuvre de la Tempérance, en supprimant toute annonce d'alcool dans le programme qu'elle fait imprimer pour sa fête ; en s'abstenant d'acheter ou d'accepter aucune liqueur enivrante pour servir dans ce jour de fête.

“ Notre président, M. Lortie, va se mettre en communication avec le R. Frère Directeur de l'école S.-Charles, afin de s'informer de l'éducation qui se donne aux enfants en faveur de la tempérance et pour recommander que des tableaux ou images soient mis sous les yeux des petits garçons, de nature à leur démontrer les crimes de l'alcool et les bienfaits de la tempérance. Nous voudrions qu'il y eût un tel tableau dans chaque classe de l'école des Frères et du couvent.

“ D'autres questions opportunes ont été mises à l'étude ; nous tiendrons le Secrétariat général au courant de nos opérations et de nos progrès. Nous comptons faire du bon travail et augmenter considérablement le nombre de nos membres.”

D.

LA CROIX NOIRE A LEEDS

Du 8 au 15 avril il y eut retraite à St-Jacques de Leeds. Nous tous qui connaissons et l'étendue de nos paroisses rurales et l'état pitoyable des chemins à cette époque du printemps, particulièrement cette année, nous partageons l'admiration du zélé curé de cette paroisse pour l'affluence infatigable qui remplit l'église à chaque exercice de la retraite, huit jours durant. Les paroissiens des deux langues ont rivalisé de générosité et d'esprit chrétien.

La société de la Croix Noire réorganisée comprend maintenant plus de 400 membres qui sont venus, au dernier jour des exercices spirituels, renouveler devant le symbole auguste du chrétien la promesse d'être d'une absolue tempérance. Les paroissiens se souviendront de leurs promesses, et Notre Seigneur, selon le vœu exprimé par leur pasteur, répandra sur leurs familles et leurs biens ses plus précieuses et ses plus abondantes bénédictions.

C'est aujourd'hui le très grand nombre des paroisses qui possèdent une section paroissiale de la société dite de la Croix Noire. Cette œuvre qui a déjà fait à notre peuple un inestimable bien, aura, espérons-le, avant longtemps le grand appui d'une sage loi de prohibition. C'est le complément, l'aboutissant normal et nécessaire du travail surhumain accompli depuis dix ans par les infatigables apôtres de la tempérance.

SAINTE JOSEPH CHEZ NOS TYPOS

L'Union Catholique des Imprimeurs et Relieurs célébrait, dimanche dernier, la fête de son patron saint Joseph.

Les membres de l'Union, accourus de toutes les parties de Québec et de Lévis, se réunissaient de bonne heure dans la pieuse chapelle des sœurs de Saint-Joseph de St-Valier, dédiée à l'humble et chaste époux de la Mère de Dieu, pour y assister à une messe célébrée à leurs intentions et présenter leurs hommages à leur patron et protecteur en cette solennité de son patronage.

On y remarquait des délégués de différentes associations, entre autres M. Bélanger, président du Conseil Central National, M. Pierre Beaulé, président du Cercle d'études des ouvriers catholiques, voire des patrons, dont M. l'échevin Dussault, propriétaire d'imprimerie, et M. Adj. Rivard, C. R., et M. le notaire Grenier, directeurs de l'Action Sociale Limitée, qui tous, par un sentiment de bienveillante et chrétienne solidarité avaient voulu s'associer à cette véritable fête familiale.

thol
J.-T
hon
obé
tier
peir

nior
ave
et à
et mè
disc
tiqu
liqu
Fort

de p

à la
pren
relig
l'âme

le bo
souvi

C'est
pren
Chris
ces se
grand

funes
nes d
camp
pour
société

et sac

Pendant la messe, dite par l'abbé Turgeon, de "l'Action Catholique", il y eut communion générale et sermon. L'abbé J.-Thomas Nadeau fit avec à propos et vérité le portrait de cet homme bon, de cet humble ouvrier, de ce juste toujours prêt à obéir aux ordres de Dieu, de celui enfin qu'on appelait le charpentier de Nazareth, vrai modèle et patron efficace de tous ceux qui peinent dans un rude et modeste labeur quotidien.

Au déjeuner qui suivit, M. Lucien Béland, président de l'Union Catholique des Imprimeurs et Relieurs de Québec, présidait avec, à sa droite, M. le notaire Grenier, secrétaire de l'A. S. Ltée et à sa gauche, M. l'échevin Dussault. Une gaieté franche et du meilleur aloi n'a cessé de régner durant tout le repas. Pas de discours à l'exception de quelques remarques spirituelles et pratiques de M. le docteur Dorion, directeur de l'"Action Catholique", et de l'aumônier de l'Union Catholique, M. Maxime Fortin.

Ce dernier, bien que souffrant, n'avait pu résister au désir de prendre part à ces agapes fraternelles.

Ceux qui savent tout le zèle qu'a dépensé depuis deux ans à la cause des ouvriers leur dévoué et prudent chapelain, comprendront qu'il eût manqué quelque chose à cette première fête religieuse d'une Union catholique, si celui qui est en quelque sorte l'âme de cette Union n'avait pu participer à ces réjouissances.

L'un des typographes nous avertit que tous ceux qui eurent le bonheur d'assister à cette fête n'en perdront pas de sitôt le souvenir.

Nous applaudissons à ces paroles et y croyons sans peine. C'est bien au pied de l'autel que tous, ouvriers et patrons, comprennent le mieux le vrai lien de fraternité qui les unit en Jésus-Christ. C'est au pied de l'autel que les uns et les autres puisent ces sentiments de justice et de charité qui font de tous une même grande et belle famille, vivant dans l'harmonie parfaite.

C'est au pied de l'autel que l'ouvrier comprend le mieux la funeste erreur de ceux qui s'efforcent par leurs pernicieuses doctrines de dresser entre patrons et employés, comme entre deux camps ennemis, une barricade de haine, qu'on ne franchit que pour se livrer à des luttes fratricides de classe, au grand dam de la société.

Souhaitons que tous nos ouvriers catholiques le comprennent et sachent se grouper sous l'égide bienfaisante de la religion.

B.

LES DÉFUNTS DE LA CROIX NOIRE

On recommande aux prières de tous les associés de la Société diocésaine de Tempérance de la CROIX NOIRE—selon les dispositions de l'article 19 des Règlements :

Saint-Samuel (Beauce) : Olivine RODRIGUE. — *Saint-Isidore Dorchester*. M. Ferdinand PATRY, 92 ans ; M. Laurent GENEST, 72 ans. — *Saint-Victor de Tring (Beauce)* : Joseph GILBERT, 21 ans ; Delvina PARÉ, 21 ans ; Philippe-MERCIER, 46 ans ; Caroline GOSSELIN, 35 ans ; Philomène ST-HILAIRE, 80 ans. — *L'Islet* : Alexina FORTIN, 12 janvier, 29 ans ; Obéline THÉBERGE, 23 janvier, 37 ans ; F.-X. CAOUPETTE, 28 janvier, 78 ans ; Narcisse BERNIER, 30 janvier, 68 ans ; Rose-Anna LECLERC, 14 février, 30 ans ; Frs POITRAS, 25 février, 69 ans ; Exarée JOURNEAULT, 16 février, 69 ans ; Eugénie CARON, 22 février, 16 ans ; Hedwidge DUCHESNEAU, 17 février, 82 ans ; Georges CAOUPETTE, 31 mars, 38 ans. — *Notre-Dame du Mont-Carmel* : Mary LÉVESQUE, 20 ans, 24 janvier. — *Saint-Raymond (Portneuf)* : Prisque PAQUET ; Marie PLAMOND ; Marie GODIN. — *Saint-Eleuthère* : Émile MORIN, 38 ans. — *L'Ange-Gardien (Montmorency)* : Elzéar LABERGE ; Euchariste PERRON ; Eugène-TALBOT ; Hilaire VÉZINA ; Joseph-Étienne VÉZINA. — *Les Ecureuils* : Dlle Maria GINGRAS ; Dame Roch DUSSAULT. — *La Rivière Ouelle* : Henri HUDON ; Antoine MIGNAULT. — *Sainte-Julie de Somerset* : Jos.-Honoré GOUBOUT ; Napoléon RICHARD ; Dame Veuve Louis ROBERGE. — *Saint-Zacharie (Beauce)* : Dame Arsène Dérapse, née Aurélie Bourque. — *Saint-Apollinaire (Lotbinière)* : Dame Marie-Anna Rousseau (30 ans). — *Saint-Lambert* : Philomène Roy ; Émilie Samson. — *Saint-Joseph (de Beauce)* : Zéphirin VÉZINA, écr, avocat ; Vve Alexandre VACHON ; Agathe LABBÉ ; Joseph POULIN ; Dame Éphrem ROY ; Berthe Hamel ; Arthur Boily ; Gustave Hamel ; Joseph Poirier, shérif ; Jos.-E. JINCHEREAU ; *Sainte-Anne-de-la-Pocatière* : Mesdames Pierre LÉVESQUE, Charles HARTON, Évariste BOUCHER ; Messieurs Noël PELLETIER, J.-Bte THIBOUTOT. — *Saint Côme (Beauce)* : Éloi LARIVIÈRE, 46 ans, décédé le 4 janvier 1917 ; Joseph SIMARD, 64 ans, décédé subitement le 19 janvier ; Zélia RODRIGUE ; 22 ans, décédée le 1er février ; Sara CHAMPAGNE, 42 ans, décédée le 10 février ; Olivier RANCOURT, 73 ans, décédé le 14 février ; Marguerite McNAMARA, 76 ans, décédée le 19 février ; John McMAHON, 87 ans, décédé le 5 mars ; Nap. BRETON, décédé au front le 6 janvier, 22 ans ; Julie DEMERS, veuve de H. Poliquin, 86 ans, décédée le 13 mars ; Patrick McNAMARA, 73 ans, décédé le 20 mars ; Chs BOLDUC, 10 ans, décédé le 21 mars ; Marie Létourneau, 67 ans, décédée le 10 avril. — *L'Enfant-Jésus* : Louis GUAY, 77 ans. — *Saint-Casimir* : Frs HAMELIN ; Édouard TESSIER ; Elzéar DOUVILLE ; Georges DUSABLON ; Samuel DUSSAULT ; Alice DEVOST ; Sara BERTRAND ; Adèle NORMANDIN ; Marie-Ernestine CHARETTE. *Saint-Martin* : Madame Jos. MORIN ; Madame Pierre PEPIN ; Albert ROY ; Cléophas TOULOUSE ; Joseph CAUX ; Madame Napoléon LOUBIER ; Alfred BISSON ; Monsieur et Madame Bernard POULIN ; Vital CLICHE ; Henri QUIRION ; Madame Angèle RANCOURT ; Madame Marie MORIN. — *Saint-Tite des Caps* : Madame Arthur Ferland (née Antonia Chouinard), 30 ans.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 31
mars, 1917 - - - - - \$1,057,835.17

ACTIF : \$1,057,835.17

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars, 1917

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
31 déc 1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
31 " 1911	224	14,228	30,910	170,670.80
31 " 1913	340	24,492	47,957	423,745.31
31 " 1915	455	32,155	61,468	772,698.99
31 mars 1917	501	37,012	70,885	1,057,835.17

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Monsieur Stanislas Côté, Bergerville, Québec.

LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capita autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces COFFRETS D'ÉPARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt D'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE.

RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES

PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ¹

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

Ans	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	- PAR MOIS - - - - -					
1	\$ 60.95	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$ 304.87	\$ 365.83
2	123.73	247.61	371.61	495.17	618.93	742.70
3	188.41	376.89	555.48	734.03	912.49	1130.97
4	255.05	510.19	755.48	1020.73	1275.83	1530.97
5	323.73	647.53	971.53	1295.48	1619.25	1948.06
6	394.44	789.00	1183.90	1578.52	1973.05	2367.61
7	467.30	934.76	1402.49	1870.13	2387.55	2904.99
8	542.37	1084.92	1627.79	2170.56	2713.06	3255.59
9	619.70	1239.61	1859.89	2480.07	3099.94	3719.80
10	699.38	1398.98	2099.61	2798.94	3498.49	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.42	3909.09	4690.77
12	866.04	1732.33	2590.19	3465.84	4332.12	5198.37
13	953.17	1906.60	2860.66	3814.48	4767.92	5721.31
14	1042.93	2086.13	3130.03	4173.67	5216.88	6260.06
15	1135.38	2271.09	3407.55	4543.71	5679.41	6815.10
16	1230.64	2461.64	3698.46	4924.93	6155.93	7386.91
17	1328.78	2657.95	3988.01	5317.67	6646.85	7978.00
18	1429.87	2860.19	4291.46	5722.29	7152.60	8582.91
19	1534.03	3068.65	4604.08	6139.15	7673.65	9208.15
20	1641.35	3283.21	4926.15	6568.61	8210.45	9852.29
21	1751.91	3504.35	5257.95	7011.05	8763.46	10515.90

MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins	3 sous
de 5.00 à 10.00	6 "
de 10.00 à 30.00	10 "
de 30.00 à 50.00	15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
FN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON
O. LACROIX

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les
membres du clergé, des communautés religieuses
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA

HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

BISCUITS

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

FONDÉE AU CANADA EN 188

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nicleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

VIN DE MESSE " VATICAN "

Certificats d'authenticité et de pureté
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée
584, Rue St-Paul Ouest MONTRÉAL.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

cur
bibl
dist
cent
et u

160
qu'e

men
tion

I
47

LA

17

Edite
Gr
sépult
vêque

Art

Spé
scolai

CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

LA LIBRAIRIE GARNEAU
47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS
LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL
177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET
RESIDENCES



TRAVAIL DU
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-
met aux intéressés
dessins et prix.*



B. LEONARD

53, rue St-Jean
QUÉBEC.

J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église Téléphone 5502 QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Cuvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT TELEPHONE 2421 J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - - - QUÉBEC.

ACHETEZ

VOS

FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUÉBEC.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
JACQUES-CARTIER, coin des rues St-Joseph et Caron.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.
LIMOILLOU, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-
CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILLOU
et LEVIS RUE EDEN

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles